

Économie

INDICES SECTORIELS



Feuille de route de la COP22

Marrakech, étape de la mise en œuvre

● Tous les moyens de lobbying sont mis en place pour que la COP 22, prévue en novembre prochain, soit une conférence d'actions et non seulement des bonnes intentions.

La feuille de route pour l'organisation de la COP22, du 7 au 18 novembre prochain à Marrakech, a été présentée en fin de semaine à Rabat. Cet événement planétaire qui nécessitera plus de 800 MDH, mettra le Maroc à l'affiche du combat mondial pour la lutte contre le réchauffement climatique. Comme l'a si bien dit Abdelaadim El Hafi, commissaire de la COP22, la conférence de Marrakech sera celle de la mise en œuvre des décisions de la COP de Paris. En effet, le Maroc a montré le même engagement lors de la conférence de l'ONU à New York à travers le discours royal.

Soutenir la dynamique de Kyoto

Pour sa part, Hakima El Haite (photo), dans son rôle d'envoyée

spéciale du Maroc, a montré l'importance du contexte actuel marqué par une prise de conscience de toutes les parties. Résultat, la COP de Paris est la première qui a donné lieu à la signature d'un accord, qualifié d'historique, par 176 pays. Tous

L'organisation de la conférence est estimée à 800 millions de DH.

ont reconnu l'impact direct des changements climatiques sur la stabilité des pays et sur l'exode dans le monde. Justement, cela a débouché sur l'agenda 2030 pour le développement durable et l'accord de Paris. Ce dernier

reste perfectible au regard des évolutions législatives et reconnaît l'importance de l'acclimatation et le respect des droits de l'Homme. Et c'est à ce niveau que le recoupement des objectifs du développement durable est le plus visible. Pour la ministre de l'Environnement, le choix du Maroc n'est pas fortuit, il consacre les engagements du pays dans sa lutte contre le réchauffement climatique malgré le fait qu'il ne figure pas sur la liste des pays polluants. La feuille de route met ainsi l'accent sur le soutien ferme à l'accord de Paris pour institutionnaliser l'action commune. Objectif, mobiliser 100 milliards de dollars pour aider les pays et les îles frappés de plein fouet par la montée des

eaux et l'exode climatique à l'horizon 2021. La COP de Marrakech se trace aussi comme finalité de soutenir la dynamique pour la signature de l'accord de Kyoto, encourager les énergies renouvelables en Afrique et le transfert de technologie.

Le rôle du privé

Justement, la COP22 sera celle des discussions techniques pour la mise en œuvre des engagements de la conférence climatique de Paris. Comme le précise, Aziz Mekouar, ambassadeur des négociations multilatérales, il y a une procédure bien cadrée pour la mise en œuvre de l'accord de Paris. Said Mouline, directeur de l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADE-REE), a montré l'importance du secteur privé pour faire réussir toute politique environnementale. «Dans le domaine des ER, la gestion de l'eau etc., le secteur privé à un rôle important. La CGEM, le GPBM et les fédérations ont pris conscience de l'importance du sujet», a-t-il expliqué. Il n'y a pas de doute à cela, les entreprises voient aujourd'hui dans l'économie verte une opportunité. Pour preuve, 70% du projet éolien seront produits au Maroc avec le plus bas prix jamais négocié du kWh à environ 31 centimes. Ce n'est pas, non plus, une surprise que l'énergie renouvelable devienne compétitive. Les cimentiers, la mine... produisent, désormais, leur propre électricité propre, qui est moins chère et plus viable. Car elle ne dépend pas des fluctuations du marché mondial. Driss Yazami, chargé des relations avec la société civile a mis pour sa part l'accent sur l'égalité entre les sexes comme prérequis pour toute politique énergétique. Car, explique-t-il, les femmes sont les plus impactées par les changements climatiques. En effet, l'importance de la société civile figure dans le rôle joué en matière de sensibilisation. À la COP de Marrakech, la société civile serait appelée à jouer pleinement son rôle de vulgarisation à l'égard des citoyens.

PAR MOSTAFA BENTAK
m.bentak@leseco.ma